



# Projet associatif

Validé par l'Assemblée générale

du 28 février 2012

**sauvegarde**

MAYENNE | SARTHE



SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DE LA FAMILLE

[www.sms.asso.fr](http://www.sms.asso.fr)

Siège social : 52, rue de Beaugé | 72000 Le Mans | 02 43 39 28 30

## **PROJET ASSOCIATIF**

### **SAUVEGARDE MAYENNE SARTHE**

#### **1. Le fruit de deux histoires associatives fécondes**

Tout au long de leur existence, l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et de l'Adulte de la Sarthe créée en 1935 et l'Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Mayenne depuis 1952 ont été animées par la même conception de leur finalité et de leurs missions au service des enfants, adolescents et jeunes adultes en situation personnelle, familiale ou sociale difficile.

Soucieuses de leur intégration dans leur environnement, elles ont toujours été sensibles aux transformations du secteur social, médico-social et sanitaire, celles-ci trouvant notamment leurs origines dans les évolutions socio-culturelles, économiques et technologiques, dans l'évolution des politiques sociales et budgétaires et dans la répartition des compétences administratives.

Dans ce contexte, le 1<sup>er</sup> juillet 2010, elles ont formalisé la mise en commun de leurs ressources, au sein de l'association Sauvegarde Mayenne Sarthe afin d'être mieux à l'écoute des attentes et besoins des usagers, de progresser dans la construction des réponses appropriées et efficaces, d'optimiser le fonctionnement général de l'organisation et d'offrir aux salariés des possibilités de carrière plus ouvertes.

#### **2. Au service d'une finalité humaniste et sociétale**

Si les hommes naissent libres et égaux en droits, ils n'en sont pas moins confrontés à des inégalités quant à leurs possibilités d'éducation et d'épanouissement dans leur famille et dans la société.

Ces inégalités peuvent être à l'origine de souffrances, d'inadaptations plus ou moins graves voire d'exclusion ou de troubles comportementaux qui portent atteinte aux personnes elles-mêmes, à leurs proches et à la vie en collectivité.

Une société qui resterait indifférente à ces situations ne serait pas respectueuse de la dignité humaine et des valeurs de notre civilisation et, de surcroît, mettrait son avenir en danger.

Avec le concours de professionnels, l'association fait de la lutte contre ces difficultés son combat permanent.

Ce combat inclut la lutte contre toutes les formes de discrimination selon les lois en vigueur et la promotion de la diversité culturelle, ethnique et sociale.

L'association affirme son ancrage dans l'économie sociale.

### 3. Des fondamentaux au cœur de l'action

Dans l'esprit notamment de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et dans le respect des lois, décrets, règlements et autres références professionnelles dans le domaine de l'action sociale et de la santé, les missions de la Sauvegarde Mayenne Sarthe sont guidées par les fondamentaux suivants, au regard :

- **de la société :**

Contribuer à promouvoir une société de solidarité, de liberté, d'égalité et de fraternité :

- en favorisant l'engagement bénévole de citoyens au service des personnes les plus fragiles ;
- En leur donnant la capacité d'agir dans une entreprise à caractère associatif à but non lucratif, respectueuse de la responsabilité sociale et environnementale.

- **de l'utilisateur :**

Accompagner l'utilisateur en respectant sa personne, sa place, ses droits et ses ressources, tout en l'aidant dans l'accomplissement de ses devoirs au sein de la société.

Favoriser les modes de représentation des usagers au sein de l'association.

- **de l'association :**

Mettre le fonctionnement de l'organisation en harmonie avec les statuts et le projet associatif :

- en créant les conditions optimales de l'exercice de la gouvernance en charge de la dimension politique dudit projet et de la dirigeance en charge de sa dimension opérationnelle ;
- en formalisant explicitement le pouvoir de décision, d'évaluation et de contrôle.

- **des autorités politiques, administratives et judiciaires :**

Rechercher constamment l'efficacité, dans le cadre d'une gestion rigoureuse, transparente, évaluée et contrôlée, et contribuer, grâce à l'expérience et à l'expertise associatives, à une meilleure connaissance des réalités sociales et à l'évolution des politiques.

- **des partenaires de l'action sociale et sanitaire :**

Promouvoir la concertation avec les partenaires en vue de développer les complémentarités et les synergies propres à améliorer l'efficacité du service rendu.

- **des personnels salariés :**

Valoriser les ressources humaines en termes de reconnaissance et de développement des compétences, de promotion des personnes, de professionnalisation, d'efficacité collective, de gestion des carrières et de dialogue social.

- **des bénévoles :**

Offrir un espace d'engagement citoyen effectif en tenant compte des motivations, des compétences acquises ou à acquérir, de la disponibilité et de l'articulation harmonieuse des missions entre les bénévoles et les professionnels.

## 4. Des missions ouvertes et diversifiées

L'association a pour objet de promouvoir toute forme d'initiative et d'action de portée individuelle ou collective de nature à favoriser le développement personnel des enfants, adolescents et adultes dans leur famille et dans la société. L'association tient à cet égard à marquer son attachement à la prévention des dysfonctionnements pouvant nuire à l'accomplissement de cet objet.

Elle se donne pour missions, en collaboration avec d'autres partenaires le cas échéant :

- de créer et de gérer -à son initiative ou à la demande des autorités politiques, judiciaires ou administratives- des services, établissements ou organisations à caractère social, médico-social ou sanitaire, en vue d'accueillir, de conseiller, de prendre en charge, d'encadrer, d'accompagner individuellement et collectivement les personnes concernées par la mise en œuvre de l'objet associatif ;
- de promouvoir des actions de recherche et d'évaluation, d'animation, de formation, et d'information visant à améliorer la qualité des réponses et du service rendu par les dispositifs d'accueil ;
- de porter les difficultés des personnes accueillies auprès des professionnels, des acteurs politiques, judiciaires ou administratifs et de l'opinion publique dans le cadre d'une mobilisation citoyenne.

Les missions de la Sauvegarde Mayenne Sarthe se répartissent en trois catégories :

### 4-1. Les missions opérationnelles

Les missions opérationnelles découlent directement du projet associatif contenu dans les statuts et recouvrent trois champs d'action :

#### 4-1-1. Les missions socio-éducatives

Les missions ont pour origine historique "la sauvegarde et la protection de l'enfant à l'adulte". A partir de ce socle, les différentes missions de l'association se déclinent dans les champs de :

- la prévention primaire (aide à la parentalité, médiation familiale, hébergement social, ...) et de la protection administrative (aide éducative à domicile, prévention spécialisée, accueils diversifiés, ...)
- la protection judiciaire (aide à la décision du magistrat, assistance éducative, accueils divers, ...);
- la réponse pénale (investigation pénale, placements et accueils divers, contrôle judiciaire socioéducatif, aide à la lutte contre la récidive, ...).

La démarche éducative est double :

- d'une part, en direction du jeune, par une approche globale intégrant les dimensions éducative, familiale, scolaire, culturelle, sociale, physique et mentale, avec l'appui de partenaires extérieurs. Le parcours est individualisé, adapté à la personne, à ses capacités, à ses aspirations et s'inscrit dans son environnement familial et relationnel. La progression vers l'autonomie passe par des acquisitions en termes de repères, de comportements de vie en société et de confiance en soi ;

- d'autre part, en direction des parents ; ceux-ci sont soutenus dans leur fonction parentale et aidés à analyser leurs relations avec leurs enfants, à discerner les difficultés et à prévenir celles-ci ou à les surmonter.

#### **4-1-2. Les missions relevant du domaine de la santé**

Ces missions médico-psycho-pédagogiques s'adressent aux enfants et aux adolescents présentant des difficultés d'adaptation dans leur vie personnelle, familiale, scolaire ou sociale et à leur famille. L'objectif est de repérer, avec les parents notamment, ou autres partenaires, les signes de souffrance de l'enfant ou de l'adolescent et de dispenser l'accompagnement thérapeutique approprié, prenant en compte l'environnement familial.

#### **4-1-3. Les missions contribuant à une meilleure insertion**

Ces missions se concrétisent par :

- une offre d'hébergement, d'accompagnement, d'accès et/ou de maintien en résidence sociale ou foyers ;
- une offre d'accompagnement et de formation pour un public peu ou pas qualifié, intégrant les dimensions d'ordre personnel, familial, social, ...

#### **4-2. Les missions d'expertise**

Ces missions font appel à la capacité d'expertise que l'association puise dans la diversité des membres qui la composent (bénévoles et salariés), notamment dans les prises en charge qu'elle assure, les publics qu'elle accueille au sein des services et structures et les territoires où ses activités s'exercent.

Située ainsi au cœur des problématiques sociales, la Sauvegarde Mayenne Sarthe assure une fonction de veille, de recherche et de formation et constitue une force de proposition en matière de réponses sociales et sanitaires aux besoins des personnes et de la société.

#### **4-3. Les missions gestionnaires**

Ces missions visent à assurer, dans une dynamique managériale cohérente :

- la gestion et le développement des services aux usagers ;
- l'administration de l'association dans les dimensions :
  - gestion comptable, budgétaire, financière, technique, juridique et patrimoniale ;
  - gestion des ressources humaines, des métiers et des relations sociales ;
  - gestion des systèmes d'information, de la communication interne et externe et de la logistique.

## **5. Une ambition collective**

Les personnes accueillies et accompagnées par l'association sont au cœur de ses missions et au premier rang de ses préoccupations.

Ces personnes en difficulté, enfants, adolescents, adultes, familles sont confrontées à des réalités humaines et sociales qui appellent le meilleur des bénévoles et des professionnels de l'association, inscrits dans une éthique partagée d'action.

Dans ces conditions, service de proximité par vocation, le travail social exercé par l'association est nécessairement exigeant en termes d'investissement humain, de connaissances et de savoir-faire; il doit s'adapter constamment aux évolutions de notre société.

L'ambition collective de la Sauvegarde Mayenne Sarthe est de lier à tout moment l'engagement personnel des bénévoles et des professionnels et d'optimiser le travail des équipes et le mode de fonctionnement de l'association.

L'utilisateur doit trouver en retour l'aide lui permettant de surmonter au mieux les difficultés du moment et d'être mieux armé pour faire face par lui-même aux aléas de la vie.